

Image not found or type unknown



Vente appartement loi scellier

Par **lavande**, le **05/10/2012 à 22:47**

Bonjour, peut-on vendre un appartement alors qu'on l'a acheté sous la loi Scellier à laquelle nous sommes encore liés pendant 5 ans ? cause : divorce (mariés sous le régime de la communauté) et si oui, peut on vendre avant l'acte de divorce ou une fois que le divorce est prononcé ?